



PRESENTS : Mmes ANTOINE Marie-France, BRUN Martine, CHIANTIA Annie, GIROUD Jacqueline, , IMBERT Sandrine, SOLECKI Marie-Thérèse, TROUILLEAU Maryline et Mrs AUDREN Dominique, DA SILVA Raphaël, GUITTON Franck, MARTIGNAGO Luc

EXCUSES : Mme HERNANDEZ Anne-Marie, et Mrs BILLON PIERRON Robert, REVIL Christophe

ABSENT : Mr PERMINGEAT Jean-François

POUVOIRS : Mme HERNANDEZ à Mr GUITTON, Mr BILLON PIERRON à Mme IMBERT

Invitée : Mélanie CARRIER, directrice CCAS

➤ **Nomination secrétaire de séance : Madame TROUILLEAU Maryline**

➤ **Compte Rendu du précédent conseil d'administration (26.06.2023) adopté à l'unanimité**

➤ **Vote des délibérations :**

DEL27-2023 : Décision modificative n°1 du budget du CCAS

VU la délibération n°DEL15-2023 du 20 mars 2023 approuvant le Budget primitif 2023 du CCAS.

Le Rapporteur RAPPELLE que le Conseil d'Administration vote le Budget Primitif par chapitre. Les crédits supplémentaires doivent être couverts soit par augmentation des recettes, soit par diminution de crédits disponibles sur d'autres comptes et doivent faire l'objet d'un vote par l'assemblée délibérante.

Le Rapporteur PROPOSE les ajustements suivants :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement		
D : 64111 (chapitre 012) : Rémunération principale		18 500.00€
D : 60612 (chapitre 011) : Energie- Electricité		10 000.00€
R : 74741 (chapitre 74) : Participation Commune		28 500.00€

Modalités de vote :à l'unanimité

DEL28-2023 : Proposition de Budget Primitif 2024 du Budget Annexe RPA

Le Rapporteur EXPOSE au Conseil d'Administration

VU la loi n°94-504 du 22 juin 1994,

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L315-15 et suivants précisant les dates de vote d'une proposition de BP transmise aux autorités de tarification.

VU les articles R314-15 et R314-162 du code de l'action sociale et des familles, précisant que le budget primitif de la RPA doit être présenté par section tarifaire.

CONSIDERANT que la RPA dispose de deux sections tarifaires (Hébergement et soins).



CONSIDERANT que le budget primitif 2024 de la RPA doit être soumis à validation des autorités de tarification.

PROPOSE la proposition de Budget Primitif 2024 dont les équilibres budgétaires par section sont les suivants :

- Fonctionnement section hébergement 358 290.00 €
- Fonctionnement section soins 30 492.92 €
- **Fonctionnement ensemble.....388 782.92 €**

Le programme d'investissement est estimé à 16 000€ sous réserve du résultat d'investissement 2023.

RAPPELLE

la proposition de BP 2024 doit faire l'objet d'une validation de la part des autorités de tarification qui peuvent le cas échéant en modifier le montant,

Modalités de vote :à l'unanimité

DEL29-2023 Tarifs des actions du centre social 2023/ 2024

Le Rapporteur INFORME le Conseil d'Administration des tarifs concernant les différentes actions de la rentrée 2023-2024 organisées dans le cadre du centre social « la cascade ».

1- LES ACTIONS GRATUITES :

1.1 AVEC LA CONSEILLERE ESF

- *Près de chez vous*
- *Jeux partage :*
- *Ateliers familles autour des thématiques festives :*
 - Semaine du gout
 - Fête de la science
 - Semaine européenne de réduction des déchets
 - Marché de Noel
 - Carnaval
 - Fête de l'œuf
 - Tous en fête
- *Appel Sol*
- *Vacances individuelles.*
- *Accompagnement individuel autour du budget*
- *Temps festif Noël*

1.2 AVEC LES ASSOCIATIONS

- *Le Zeybu2claix :*
- *Les Aiguilles Enchan' thé*
- *Les Bébé du cœur*

1.3 AVEC LES PARTENAIRES

- *La Maisonnée*
- *Culture, les places au Déclic*
- *Parents dé-connectés avec le service jeunesse*
- **Temps forts**



- La semaine du goût et la fête de la science
- La semaine européenne de réduction des déchets
- Marché de Noël
- Carnaval
- Fête de l'œuf
- Tous en fête

1.4 EN LIBRE SERVICE

- Truc et Troc
- Espace numérique

1.5 LES PERMANENCES

- Permanences Numérique
- « Ma commune ma santé »
- Psychologue
- Médiatrice conciliatrice de justice

1.6 LES ACTIONS NOUVELLES EN 2022 CONFIRMÉES EN 2023

- Développer les sessions de formation au numérique (formation ordinateurs, tablette et smartphone)
- Orientation des familles vers le zeybu solidaire par la CESF
- Temps fort pour les bénévoles : un temps pour que tous les bénévoles qui interviennent à la Cascade puissent se rencontrer
- Organisation de covoiturage pour les sorties et le séjour en complément du minibus

2- LES ACTIONS PAYANTES

2.1 ACTIONS RÉGULIÈRES

Tarif atelier par foyer : atelier famille, repas partage, numérique ou autre atelier

Quotient familial	Tarifs en €
De 1 à 400	1
De 401 à 620	2
De 621 à 900	3
De 901 à 1200	4
De 1201 à 1500	5
> 1501 + extérieur Claix	6

- **Atelier famille** : atelier créatif en fonction des temps forts
- **Repas partage** réalisation d'un repas : proposer, cuisiner et partager le repas. Pour personnes isolées afin de créer et d'entretenir un lien social, une fois par mois au centre social la cascade de 11h00 à 14h00
- **Atelier Numérique** sur ordinateurs sous forme de sessions débutant / avancé et de séance d'utilisation du smartphone

2.2 ACTIONS HEBDOMADAIRES / BIMENSUELLES

Inscription pour l'année, demi tarifs pour les entrées à partir de février de l'année en cours



Tarif actions régulières par personne : Accompagnement à la scolarité, Couture

	Hebdomadaires	Bimensuelles
Quotient familial	Tarif en €	Tarif en €
<i>De 1 à 400</i>	15	7
<i>De 401 à 620</i>	20	10
<i>De 621 à 900</i>	25	13
<i>De 901 à 1200</i>	33	16
<i>De 1201 à 1500</i>	41	20
<i>> 1501 + extérieur Claix</i>	50	25

➤ **Accompagnement à la scolarité** : Pour les enfants 6 /16 ans en difficulté scolaire ou les enfants dont les parents n'ont pas la possibilité de prendre en charge leur suivi scolaire.

Au centre social La Cascade 1 heure / semaine en binôme avec 1 bénévole

➤ **Atelier couture libre** : pour des personnes souhaitant s'entraider en couture et partager leur savoir-faire. Un jeudi sur deux. Tarif au QF pour une action bimensuelle.

2.3 ACTIONS PONCTUELLES

Tarif formation par personne : 1er secours ou autre formation

Quotient familial	Tarif en €
<i>De 1 à 400</i>	4
<i>De 401 à 620</i>	8
<i>De 621 à 900</i>	12
<i>De 901 à 1200</i>	16
<i>De 1201 à 1500</i>	20
<i>> 1501 + extérieur Claix</i>	24

➤ **Formation 1^{er} secours avec la Croix Rouge Française**
Formation aux premiers secours auprès d'un groupe de 10 personnes maximum et de 8 au minimum, permettant d'obtenir pour chaque participant le diplôme de PSC1
1 samedi journée en salle ESF de 8h à 17h une fois par an avec le service jeunesse

2.4 SORTIES

Sorties dans l'année encadrée par la conseillère ESF

Quel que soit le groupe qui propose la sortie

Gratuit pour enfant de 0 à 3 ans inclus

Lorsque la sortie nécessite un ticket TAG les habitants doivent le fournir.

La mise en place de covoiturage se confirme pour l'année 2023 2024

➤ Sortie **SANS** transport collectif **SANS** entrée payante = **GRATUIT**



- Sorties : Soit **AVEC** transport collectif **SANS** entrée payante
Soit **SANS** transport collectif **AVEC** entrée payante ou intervenant payant

Quotient familial	Tarifs Adultes et Enfants > 12 ans en euros	Tarifs Enfants de 3 à 11 ans en euros
<i>De 1 à 400</i>	1,5	0,5
<i>De 401 à 620</i>	2	1
<i>De 621 à 900</i>	2,5	1,5
<i>De 901 à 1200</i>	3	2
<i>De 1201 à 1500</i>	3,5	2,5
<i>> 1501 + extérieur Claix</i>	4	3

- Sorties **AVEC** transport collectif **AVEC** entrée payante ou intervenant payant :

Quotient familial	Tarifs Adultes et Enfants > 12 ans en euros	Tarifs Enfants de 3 à 11 ans en euros
<i>De 1 à 400</i>	3	1
<i>De 401 à 620</i>	4	2
<i>De 621 à 900</i>	5	3
<i>De 901 à 1200</i>	6	4
<i>De 1201 à 1500</i>	7	5
<i>> 1501 + extérieur Claix</i>	8	6

Co voiturage : gratuité de la sortie pour l'adulte conducteur

2.5 SÉJOUR 2023-2024

Le séjour est à organiser avec les familles ; Les tarifs pourront être ajustés en fonction du cout du séjour.

Quotient familial	Tarifs Adultes et Enfants > 12 ans en euros	Tarifs Enfants de 3 à 11 ans en euros
<i>De 1 à 400</i>	15	5
<i>De 401 à 620</i>	20	8
<i>De 621 à 900</i>	25	12
<i>De 901 à 1200</i>	30	16
<i>De 1201 à 1500</i>	35	20
<i>> 1501 + extérieur Claix</i>	40	25



3-LES ACTIONS AVEC CONTRIBUTION

- Fête de l'œuf avec contribution : un paquet de chocolat par famille
- Temps conviviaux à la Cascade avec contribution : un plat par famille

Modalités de vote :à l'unanimité

➤ **ANNEXE : Décisions prises par les commissions entre les conseils d'administration**

Commission du 16 octobre : 1 dossier

Mme E, 59 ans, personne seule, 1ere demande, perçoit pension invalidité, RPV = 6.65, a une dette loyer : **Accord CCAS 400€ au bailleur**

Commission du 9 novembre : 1 dossier

Mr M, 21 ans, célibataire, vit en colocation, 1ere demande, perçoit AAH, en difficulté financière du fait d'un retard de l'AAH et hospitalisation, RPV = 12.18, demande aide alimentaire : **Accord 50€ en CAP**

➤ **ANNEXE : Information résidence autonomie (mouvements entrées et sorties)**

Entrée Mme P, Appartement 18, le 25 septembre

Sortie Mme R, Appartement 15 , le 24 octobre

Entrée Mme D, Appartement 15, le 14 novembre

2 appartements inoccupés actuellement le 1 et le 5

